

Roanne Mag

Avril 2016



VILLE DE
Roanne
Le goût de bien vivre

ROANNE AU QUOTIDIEN P.9
JARDIN
DES SENTEURS



ROANNE AU QUOTIDIEN P.8
BASE NAUTIQUE
DU HALAGE



À LA UNE P.5
ROANNE
JEUNES TALENTS





février
11

En présence du Député-Maire Yves Nicolin, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été présenté à de nombreux Roannais à l'Hôtel de Ville. Les projets d'aménagement des Bords de Loire et de l'îlot Foch-Sully ont été plus particulièrement abordés.



mars
11

Yves Nicolin, accompagné de Bernard Bonne, Président du Conseil départemental, de Farid Medjani, Président d'Ophéor et Clotilde Robin, Vice-présidente de Roannais Agglomération, déléguée à la gérontologie, a posé la 1^{ère} pierre de la résidence Sérénité pour les seniors située rue Jean Moulin.



mars

14-20

La 7^{ème} édition du festival Cine Court Animé a été un cru exceptionnel puisque l'événement a attiré 12 000 spectateurs dont plus de 4 500 scolaires. Pour la première fois, des projections étaient organisées au Grand Palais dans le cadre d'une programmation Disney/Pixar.



février
15-16

Le Conseil Municipal des Jeunes a visité le Parlement Européen de Strasbourg. 751 députés européens siègent au sein de cette institution dont les jeunes conseillers ont découvert le rôle et le fonctionnement.



février
15

Quai Commandant Lherminier, la Ville de Roanne a lancé la démolition des immeubles vétustes situés du n° 61 au n° 71. Les travaux devraient se terminer prochainement pour laisser place, dans un premier temps, à des espaces verts.



mars
10

Les lycéens et collégiens du Roannais ont été invités au lycée Carnot à une journée découverte des musées de la région dont le musée Joseph Déchelette. Certaines collections ont donc été présentées hors leurs murs afin de sensibiliser les jeunes à la richesse de nos patrimoines locaux.



SOMMAIRE

9. ROANNE AU QUOTIDIEN

Le jardin des senteurs

4. À LA UNE

Forum jobs d'été
Roanne Jeune Talents

6. ROANNE AU QUOTIDIEN

Charte de la vie nocturne
Agissez pour l'environnement
La base nautique du Halage
rénovée

11. EXPRESSION POLITIQUE

ROANNE MAG :

Directrice de publication : Jade Petit. Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération. Rédacteur en chef : Emmanuel Demont. Rédaction : Karine Montagnier, Céline Martinez, Audrey Roure, Isabelle Fély. Photos : Frédéric Rizzi, BIGBANG p1,3,9. Maquette : Elsa Deschamps, Nathalie Castello.

Imprimerie : Chirat. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016. Tirage : 23 500 exemplaires. Magazine imprimé sur papier PEFC.



**Chères Roannaises,
Chers Roannais,**

Avec la construction de la résidence Sérénité rue Jean Moulin, c'est avec beaucoup de plaisir que nous voyons les grues réinvestir notre ville pour réaliser des projets attendus par tous.

Ce nouveau Roanne Mag vous présente les premières esquisses du jardin des senteurs dont les travaux débuteront à la fin de l'année. La création d'un espace vert d'une telle ampleur est inédite depuis des décennies

et ce nouvel équipement public constituera un nouveau facteur d'attractivité pour le faubourg Mulsant. Déjà, des investisseurs nous ont fait connaître leur intérêt pour réaliser à proximité une résidence seniors ainsi qu'une maison médicale. Elle pourrait accueillir plusieurs médecins roannais. Avec mon équipe nous mettons tout en œuvre pour que ce projet aille à son terme et se concrétise dans les meilleurs délais.

Malgré une situation économique compliquée sur le plan national comme sur le plan local, malgré un contexte financier rendu extrêmement difficile par l'Etat (de plus en plus de dépenses imposées aux collectivités amputées des aides attribuées) Roanne bouge et se modernise.

L'arrivée du printemps marquera également la fin du festival Roanne Jeune Talents et je vous donne rendez-vous le 23 avril à la salle Fontalon pour découvrir les Roannais qui font la fierté de notre Ville.

Fidèlement,

Yves Nicolin

Député - Maire de Roanne
Président de Roannais Agglomération



Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site internet roanne.fr

Mairie de Roanne : 04 77 23 20 00 - Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Prochain Conseil Municipal
le 7 avril à 18h en live



➔ FÊTE DE LA MUSIQUE 2016

Concerts dans les bars
du centre-ville /
Demande d'autorisation



Dès le 15 juin, de nombreuses animations auront lieu à Roanne dans le cadre de la Fête de la Musique. Afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions, la Ville de Roanne centralise toutes les demandes de concerts des bars du centre-ville. Aussi, si vous souhaitez organiser un concert entre le 17 et le 21 juin, merci d'adresser avant le 25 avril dernier délai, un courrier récapitulatif de la programmation, le jour et l'heure, l'emplacement et la surface souhaités, les autorisations diverses...

CONTACT DIRECTION CADRE DE VIE SERVICE URBANISME

Caroline Buchet

Centre administratif Paul Pillet
BP 90512
42328 ROANNE CEDEX
04 77 23 21 43

L'heure de fermeture des établissements est fixée à 1h30 le vendredi 17 juin et à 2h le samedi 18 juin.

Rappel

Pour toute demande d'autorisation de diffusion musicale sur la voie publique, le demandeur doit formuler sa demande auprès du service Santé/Sécurité publique de la Ville de Roanne au moins 3 semaines avant la date de la manifestation en précisant date, heure, lieu, coordonnées de l'organisateur et du responsable de la diffusion musicale.

FORUM JOBS D'ÉTÉ 2016



STANDS D'INFO, RENCONTRES EMPLOYEURS, JOBS DATING,
ATELIERS CV ET LETTRES DE MOTIVATION, ...

Le rendez-vous pour trouver votre job d'été !

La Ville de Roanne organise pour la 3^{ème} année, avec la Mission Locale du Roannais et Pôle emploi, un forum jobs d'été, le 14 avril, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à l'Espace Congrès.

Ce rendez-vous permet de faciliter l'accès à l'emploi saisonnier des jeunes, de répondre localement aux besoins des employeurs publics, privés et associatifs et d'améliorer les connaissances des jeunes sur le marché du travail... Cet événement s'adresse particulièrement aux demandeurs d'emplois, aux jeunes inscrits à la Mission Locale, aux étudiants et aux lycéens.

L'INFORMATION DES JEUNES

Les participants à ce salon trouveront différents stands d'informations : BAFA, BNSSA, Service Civique, aides à la mobilité, dispositifs pour partir à l'étranger... Ils pourront également être renseignés par les associations Pollens et France Bénévolat sur les alternatives aux emplois et également sur les chantiers de bénévoles.

L'OPTIMISATION DE SA CANDIDATURE

Les visiteurs pourront prendre part à différents ateliers, notamment un atelier curriculum vitae et lettres de motivation visant à parfaire leurs stratégies de candidature. Ils pourront également faire acte de candidature auprès d'employeurs participant au forum, et améliorer leurs techniques d'entretien au cours de jobs datings.

Enfin, ce rendez-vous est une bourse à l'emploi saisonnier permettant la collecte et la diffusion des offres saisonnières des entreprises locales.



**Plus d'informations auprès du Bureau
Information Jeunesse au 04 77 72 70 63**



**MUSICIEN
DANSEUR
COMÉDIEN
CUISINIER
GRAFFEUR**

Coup de jeune sur la ville

Ils étaient plus de 70 jeunes à se présenter aux pré-sélections de février... Désormais, il n'en reste plus que 38 répartis dans 5 challenges : graff, danse, musique, cuisine et one-man show. Du 18 au 23 avril, Roanne leur offre un tremplin grâce au Festival « Roanne Jeunes Talents » auquel vous pourrez assister gratuitement.

« Le lancement de ce festival est une belle réussite. Ce projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes est le signe que notre jeunesse est active et impliquée » se réjouit Hélène Lapalus, Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse. Au cours du mois de février, des pré-sélections ont eu lieu afin de déterminer les candidats appelés à « s'affronter » lors des phases finales, du 18 au 23 avril, devant un jury composé de 2 élus, 2 jeunes du CMJ et d'un professionnel de la discipline.

A LA RECHERCHE DU NOUVEAU TALENT

« Nous avons voulu ce festival pour révéler les talents roannais qui seront peut-être appelés à devenir les futurs artistes de la scène nationale. » La clôture du festival aura lieu le samedi 23 avril à partir de 19 heures à la salle Fontalon. Les prix seront remis aux vainqueurs et les primés des challenges danse, musique et one-man show se produiront sur scène. Suivra ensuite un concert gratuit avec Julie Rimaud et The Noodles.

CINÉMA GRATUIT DU 18 AU 23 AVRIL

La Ville offre des séances de cinéma aux jeunes de l'agglomération roannaise âgés de moins de 25 ans et aux moins de 13 ans accompagnés d'un adulte. 3 films seront proposés en séances spéciales à l'Espace Renoir et au Grand Palais. Les places sont à retirer au Pôle Jeunesse de la Ville de Roanne et au BIJ, installé désormais à côté du resto U du Centre Jeunesse Bérégovoy.

DES FINALES OUVERTES AU PUBLIC

Finale du challenge graff

Lundi 18 de 8h à 17h – place des Promenades

Finales des challenges danse et stand-up

Jeudi 21 de 13h30 à 17h – salle Fontalon

Finale du challenge chant et musique

Vendredi 22 de 13h30 à 17h – salle Fontalon



Programme complet à retrouver sur roanne.fr

Les 20 ans des Vitrines de Roanne



Pionnières dans les années 90 autour du concept de fidélisation de la clientèle en centre-ville, les Vitrines de Roanne regroupent pas moins de 200 commerçants et artisans de tous les quartiers de ville et au-delà.

L'association fête son vingtième anniversaire cette année. Pour l'occasion, des animations sont organisées d'avril à juillet.

Avril : - 20 % de remise sur une sélection de produits en boutique et sur le site internet.

Samedi 30 avril : kermesse Place du marché. De nombreux chèques Cad'Oh à gagner.

Mai : grand jeu concours et animation en fanfare dans les rues piétonnes samedi 28 mai.

 **Plus d'infos sur les animations à venir sur www.vitrinesderoanne.com**

PIONNIER DANS LE E-COMMERCE

Depuis un an déjà, les commerçants et adhérents des Vitrines de Roanne vous proposent d'effectuer vos achats en ligne sur www.achetezenroannais.fr.



Pas de bruit, pas d'excès, du respect !

Pour que les soirées roannaises restent synonymes de plaisir...



Le monde de la nuit de la ville de Roanne s'engage dans la signature d'une charte de la vie nocturne. Celle-ci sera effective au printemps 2016. Une vingtaine de bars, restaurants, établissements de nuit et épicerie de nuit signataires de cette charte seront reconnaissables par un logo (ci-contre) apposé dans leur établissement.

UN LABEL POUR UNE VIE NOCTURNE DE QUALITÉ

Véritable partenariat entre l'État, la Ville de Roanne et les gérants de ces établissements, cette charte s'articule autour d'engagements basés notamment sur la tranquillité publique et la protection de l'environnement urbain. Sophie Rotkopf, Edmond Bourgeon et Lucien Murzi tra-

vailent actuellement à sa mise en œuvre.

« C'est un gage de qualité pour la clientèle. De son côté, la ville de Roanne s'engage à promouvoir les établissements labellisés » assure Sophie Rotkopf, Maire-Adjointe en charge du commerce, de l'artisanat et des professions indépendantes.

CODE DE BONNE CONDUITE POUR LES NOCTAMBULES

La prévention étant le point d'orgue de cette charte, les gérants seront les interlocuteurs privilégiés de la vie nocturne. Ils devront sensibiliser leur clientèle au respect des règles basées sur « le bien vivre ensemble », sans débordement, pour que les soirées roannaises restent synonymes de plaisir.

La tranquillité de tous, c'est l'affaire de chacun. Pensez-y lors de votre prochaine sortie !



Préservez votre environnement, désherbez manuellement !

La réglementation « Zéro phyto » (interdiction d'utiliser les pesticides dans les espaces publics) sera effective pour les collectivités dès 2017. Deux ans plus tard l'interdiction s'appliquera aux particuliers. Pourquoi et quelles solutions alternatives nous sont proposées ?

L'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires est un enjeu de santé publique. Afin de préserver notre environnement, la Ville de Roanne a anticipé cette réglementation et n'utilise déjà plus de pesticides sur ses espaces verts. Entre 2014 et 2015, elle a baissé de 60 % l'emploi de ces produits. Il a donc fallu trouver des méthodes alternatives pour lutter contre l'invasion des mauvaises herbes. En effectuant ces tâches via un désherbeur thermique, par exemple, les agents y consacrent beaucoup plus de temps qu'auparavant. Il devient donc difficile, sans l'aide des riverains, d'entretenir l'ensemble des espaces publics et trottoirs.

ON COMPTE SUR VOUS !

Consacrer plus de moyens au désherbage supposerait une augmentation des coûts pour la collectivité et donc des charges pour les habitants. Il appartient alors à chacun d'entre nous de désherber notre trottoir. Pour cela plusieurs outils peuvent faire l'affaire : binette, sarclou, couteau...

Quand ? Il est conseillé d'intervenir dès la fin de l'hiver sur les jeunes pousses. Prévoir 3 à 5 passages par an.

Comment ? Sur des surfaces pavées, vous pouvez désherber avec de l'eau chaude de cuisson ou vous munir d'un désherbeur thermique. Sur des surfaces en stabilisé, il suffit de ratisser pour déstabiliser les racines des herbes.

Ces nouvelles habitudes doivent être prises dès maintenant ! En effet, devant les effets néfastes sur l'homme, l'achat de produits phytosanitaires pour les particuliers ne sera plus en libre-service en 2017 et leur interdiction sera totale en 2019. Alors pour sauver votre planète, sortez dès à présent votre binette !



CONTACT
environnement@ville-roanne.fr
 04 77 23 47 48

↘ Le marché,
le vendredi,
c'est aussi place
des Minimes !



Vêtements, sacs, lunettes, chaussures, gadgets, linge de maison... les bonnes affaires ne manquent pas sur le marché du vendredi ! Installé depuis fin août place des Minimes, il regroupe pas moins de 80 forains proposant de nombreux produits (non alimentaires). N'hésitez pas à aller flâner dans les allées de cette place qui vous accueille dans une ambiance conviviale.

↘ Inscriptions
scolaires

Vous avez jusqu'au **16 avril** pour inscrire votre enfant à l'école dans le cas :

- d'une nouvelle inscription,
- d'un changement d'école motivé,
- d'une entrée au CP si l'école élémentaire est différente de l'école maternelle.

Inscriptions auprès du service Éducation au Centre administratif, place de l'Hôtel de Ville - 04 77 23 20 95



Halage

La base nautique refait surface

Située sur les bords de Loire, dans le quartier Clermont, la base nautique du Halage accueille un espace dédié à des activités de loisirs. Les installations étant vieillissantes, le Conseil de quartier Clermont St Clair a sollicité la Municipalité afin de procéder à des travaux de redynamisation du site.

L'aménagement des bords de Loire souhaité par Yves Nicolin et son équipe, est un projet important pour notre ville. La réfection de la base nautique du Halage s'inscrit dans la continuité de celui-ci. Dès cet été vous pourrez profiter de cet espace réaménagé avec de nouvelles installations. D'un montant de 71 300 euros, les travaux vont redonner un coup de jeune à la base nautique et ouvrir de nouvelles perspectives d'utilisation du site laissé à l'abandon.

TERRAIN MULTISPORTS, TENNIS ET VOLLEY

Améliorer l'offre ludique du lieu était l'objectif du Conseil de quartier. De nouveaux terrains de jeux vont ainsi faire leur apparition. Afin d'optimiser le coût des travaux (qui se dérouleront sur deux ans), un terrain multisports ou citystade qui n'était plus utilisé depuis quelques années sera installé à la place de l'ancien terrain de tennis. De nouveaux cheminements accessibles à tous seront réalisés. Les réfections du mur de tennis, du demi-terrain de basket et du terrain de volley auront lieu, quant à eux, en 2017. En attendant, le Conseil de quartier fourmille de projets d'animations sur ce site très agréable et revalorisé.



À l'ombre des senteurs

Élaboré et conduit en concertation avec le conseil de quartier, les élus et les services techniques municipaux, le jardin des senteurs va prochainement éclore en plein quartier Mulsant. Les travaux d'aménagement débuteront cet été pour s'achever début 2017.

Ce jardin stratifié étendu sur 5 000 m² environ, va être aménagé avec plusieurs espaces distincts : les parties consacrées à la thématique des senteurs et d'autres seront élaborées autour d'une zone gazonnée accessible. Des zones ombragées seront également apportées grâce à des trames d'arbres en bordure de jardin qui structureront ce nouveau parc urbain. Une pergola de style contemporain sera quant à elle installée au cœur de ce jardin précieux.

POUMON VERT

« Une attention particulière a été portée au maillage piétonnier de ce poumon vert, qui

sera au cœur de la liaison entre le faubourg Mulsant et les gares routières et SNCF » précise Roland Mignard, Adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie.

De nombreuses variétés odorantes seront ainsi plantées afin de créer un véritable parcours des senteurs et de permettre aux promeneurs de s'évader le temps de leur promenade. Ce jardin sera également équipé d'un système d'arrosage, de vidéoprotection et sera accessible sur les axes principaux aux personnes à mobilité réduite. Chacun pourra donc s'approprier cet écrin de verdure à sa guise.

Les façades se refont une beauté

Pour valoriser le patrimoine bâti privé, la Ville de Roanne a instauré une aide financière spécifique aux ravalements de façades. Elle s'élève à 20% du montant des travaux HT à réaliser et est plafonnée à 2 000 euros par dossier.

Cette aide, mise en place chaque année sur des quartiers différents, s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016 (et jusqu'au 31 décembre 2016) sur le périmètre de la Place Berthelot et ses alentours (rues Berthelot, Berchoux, Raspail et rue de l'Eglise), de la rue Victor Basch en centre-ville, de la rue Jean Jaurès et du haut de la rue Mulsant (du rond-point des Canaux à la rue Pernetty)

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de formuler une demande (courrier + devis des travaux) complémentaire à la Déclaration Préalable déposée auprès du service Urbanisme de la Ville.



plus d'infos sur
l'agenda en ligne
roanne.fr



AVRIL

> MERCREDI 6 - 20H

Récital Chopin/Liszt

Récital piano
Théâtre municipal

> SAMEDI 9 - DE 10H A 17H

Portes ouvertes « La Contre-allée »

Structure d'accueil associative
pour enfants avec autisme
37 Boulevard de Verdun
Tel : 04 77 60 30 08

> SAMEDI 9 - 11H ET 15H30

Kernel spectacle miniature sonore

Dans le cadre « des bébés et
des livres »
De 6 mois à 4 ans
Réservations 04 77 23 71 50
Médiathèque

> SAMEDI 9 - 20H

Chorale Roanne / Vichy-Clermont

Halle Vacheresse

> SAMEDI 9 - 20H30

Dreisam

Jazz
Théâtre municipal

> DIMANCHE 10 - A PARTIR DE 9H

Tout Roanne court

Infos/Inscriptions sur
toutroannecourt.com

> JEUDI 14 - DE 9H À 12H ET DE
13H30 À 16H30

Forum Jobs d'été

Espace Congrès

Troc livres

> VENDREDI 15 - DE 15H A 18H

Organisé par le Conseil
de quartier Mâtel-St Roch
Cour d'honneur de l'école
de Mâtel

> SAMEDI 16 - 15H

Heure du Numérique

Internet et la vie quotidienne
Médiathèque

> SAMEDI 16 - 20H

Chorale Roanne /St Chamond

Halle Vacheresse

DU 18 AU 23

Roanne Jeunes Talents

LUNDI 18 DE 8H À 17H

Finale du challenge graff
Place des Promenades

JEUDI 21 DE 13H30 À 17H

Finales des challenges danse et stand-up

Salle Fontalon

VENDREDI 22 DE 13H30 À 17H

Finale du challenge chant et musique

Salle Fontalon

SAMEDI 23 À PARTIR DE 19H

Spectacle de clôture

Salle Fontalon

> DIMANCHE 24 - DE 10H A 18H

2^e printemps de l'oudan

Concentration de bateaux de
plaisance. Stands, exposi-
tion et baptêmes gratuits en
bateaux

Organisé par Roanne Fluvial
Bassin de l'Oudan

> MARDI 26 - 20H

Chorale Roanne / Nantes

Halle Vacheresse

> MERCREDI 27 - 20H

50 / 50

Cirque aérien
Théâtre municipal

> VENDREDI 29 - 20H

L'école des femmes

Avec Robin Renucci
Comédie classique
Théâtre municipal

MAI

> DIMANCHE 1^{ER} - 15H

Grand concert des Fifres Roannais

A l'occasion de leurs 120 ans,
Les Fifres Roannais se produi-
ront avec les Fifres et Tambours
de Genève et l'Ensemble de
Cuivres Rhône-Alpes.

Entrée : 10€ et 12€
Infos : 06 70 24 16 57
Salle Fontalon

> MARDI 3 - 20H

Chorale Roanne / Orchies

Halle Vacheresse

Vos prochains conseils de quartiers

MERCREDI 13 AVRIL - 18H30

Conseil de quartier Parc
Espace Chanteclair

MARDI 26 AVRIL - 18H

Conseil de quartier
Mulsant
Centre social
Marceau-Mulsant

MARDI 3 MAI - 18H30

Conseil de quartier Cler-
mont St Clair
Centre social Moulin à Vent

MAJORITÉ MUNICIPALE

POUR ROANNE ET LES ROANNAIS

Depuis 2 ans nous travaillons en étroite concertation avec les habitants, les conseils de quartiers et tous nos partenaires pour embellir et valoriser notre ville et pour le bien-être de chaque Roannais.

Dans un contexte financier inédit sous la 5^{ème} République et la baisse considérable des aides de l'État, nous tenons nos engagements et mettons en œuvre le programme construit avec vous.

Jamais une Municipalité n'aura fait autant d'économies sur son fonctionnement ! Pourtant nous réussissons sans augmenter les impôts, à la ville comme à l'Agglo, à investir pour moderniser Roanne.

Aussi nous remercions tous les agents municipaux pour leur soutien dans ce contexte particulièrement délicat.

Nous ne pouvons en faire autant avec les élus de Gauche qui s'opposent stérilement. Malgré plusieurs relances l'opposition n'a jamais rien proposé, n'hésitant pas à déclarer avec déni « ce n'est pas notre boulot ».

Ceux qui osent critiquer la stabilité des taux d'impôts sont les mêmes qui, entre 2008 et 2014, les ont augmentés de 5 % à la Ville et de 90 % à l'agglo et ce, sans baisse de dotations d'État ! Ce sont les mêmes qui soutiennent le matraquage fiscal imposé par le Gouvernement ainsi que la baisse des dotations alors que plus de 20 000 communes l'ont dénoncée.

Ceux qui critiquent les regroupements d'écoles sont les mêmes qui en 2009 annonçaient à grand renfort de communication, tout en ne faisant rien, une meilleure gestion du patrimoine municipal. Ce sont les mêmes qui, et ils avaient raison, expliquaient qu'avec 2 500 élèves on ne peut pas continuer avec un nombre d'écoles adapté pour 7 000.

Ceux qui critiquent nos méthodes de travail sont exactement les mêmes que ceux qui ont mis dans la rue les commerçants, le personnel municipal et les parents d'élèves après seulement quelques mois à la tête de notre Ville.

Les exemples sont nombreux !

Loin de l'opposition stérile, de l'agitation et du mensonge, nous poursuivons en toute transparence notre action en faveur de Roanne et des Roannais.

Les élus de la majorité

Découvrez l'actualité sur votre ville :
www.roannepassionnement.fr

L'OPPOSITION

LES ÉLUS D'OSEZ ROANNE CRITIQUÉS ...POUR AVOIR EU RAISON TROP TÔT !

Pour remporter les élections municipales de 2014, M. Nicolin avait promis de baisser de 20% les impôts de tous les habitants de l'Agglomération. Il avait aussi promis de réaliser un centre aqualudique, présenté comme le projet phare lors de l'installation du Conseil Communautaire. Aujourd'hui, ses mensonges apparaissent au grand jour. De baisse d'impôts de 20%, il n'y en aura pas, pas plus que de centre aqualudique reporté à 2026. Et encore, les Roannais ont échappé – cette année, mais jusqu'à quand ?- à la hausse de 15% des impôts ménages pour financer les travaux dispendieux du Président de l'Agglomération.

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous ne sommes pas tombés dans le piège tendu par M. Nicolin qui a voulu enfermer les élus uniquement dans deux scénarii possibles qui ne nous conviennent pas. Non, le choix n'est pas uniquement entre d'un côté la hausse des impôts de 15% avec la construction d'un centre aqualudique à 40 ou 50 millions d'euros, et de l'autre le renoncement à investir pour le développement économique et le soutien à l'emploi qui en aurait bien besoin sur notre territoire. D'autant que la baisse des dotations d'État n'est pas aussi conséquente que M. Nicolin veut le faire croire et qu'elle a été compensée en partie par de nouvelles recettes (FPIC, versement transport, FCTVA, recettes fiscales supplémentaires, etc).

Les Roannais doivent savoir que la situation financière de l'Agglomération n'est pas aussi mauvaise qu'elle a été décrite depuis des mois. La preuve, M. Nicolin a finalement renoncé à augmenter les impôts de 15% pour l'ensemble des habitants de l'Agglomération, ce que nous approuvons. Alors que nous avons été traités avec grand mépris lorsque nous disions que la construction du centre aqualudique n'était pas une priorité, aujourd'hui nous constatons que M. Nicolin nous donne raison, mais bien entendu, ça il ne le reconnaîtra jamais !

Groupe Osez Roanne

Laure Déroche, Paul Paput, Marie-Hélène Riamon, Louis Gonnelli, Pascale Vialle-Dutel, Brigitte Dumoulin, Jean-Luc Bourreau

L'OPPOSITION

HISTOIRE D'EAU À L'AGGLO

En bons citoyens, nous avons pris conscience de la valeur de l'eau au point de réduire durablement notre consommation.

Logiquement, nous aurions dû être reconnus « bons élèves » et gratifiés d'une mise à l'honneur.

Au lieu de cela, une sanction salée : une hausse de tarif de 15 % qui nous plonge la tête sous l'eau !

Pour comprendre, il faut savoir que la navigation à vue est une spécialité reconduite à chaque mandat par le vice-président délégué, installé une nouvelle fois par Yves NICOLIN en 2014.

A grands frais, l'agglomération est contrainte de mettre aux normes 11 stations de traitement des eaux héritées sans réserve lors de l'élargissement à 40 communes.

Le prix de l'eau, bêtement gelé depuis 2009, n'a pas permis de constituer une prudente réserve de fonds alors que notre réduction de consommation conduit à une baisse récurrente de recettes.

Voilà donc un bel exemple d'inaptitude à la fonction.

Notre destin avec un tel équipage :
« Boire la tasse » naturellement !

Christian Milon & Estelle Perrier

Conseillers municipaux
& communautaire
ROANNE BLEU MARINE

roannebleumarine@outlook.fr



ROANNE JEUNES TALENTS

SOIRÉE ÉVÈNEMENT

SAMEDI 23 AVRIL 19H

Salle Fontalon
Entrée gratuite

BONUS 
ROANNE JEUNES TALENTS

Concert
Julie Rimaud &
The Noodles

